

cotisation annuelle + envoi flash infos
par internet: 20 € - par la poste 25 €
Abonnement revue CEGRA 14 €
Membre du CEGRA Affiliée à la F.F.G

INFOS

Pierre Blazy
11 Chemin des Genêts
74600 SEYNOD
pierrotblazy@orange.fr



www.maurienne-genealogie.org

Calendrier

Mars 2011

- Mercredi 3/3 débutants local Adh 17h30
Jo Duc
- Mardi 8/3 Bilan et projection DVD 150ème anniversaire
Salle polyvalente Tous 20h00
Jean Marc Dufreney
- Mercredi 9/3 Relevés dépouillement local Adh 16h30
Désiré Marcellin Thierry Deléan Nicole Sambuis
- Mercredi 16/3 Paléo lecture d'actes local Adh 17h30
Jean Marc Dufreney
- Mercredi 23/3 Permanence rencontre local Tous 17h30
Comité de rédaction
Jo Duc
- Mercredi 30/3 Permanence rencontre local Tous 17h30
Jean Marc Dufreney

Avril 2011

- Mercredi 6/4 débutants local Adh 17h30
Jo Duc
- Mercredi 13/4 Relevés dépouillement local Adh 16h30
Désiré Marcellin Thierry Deléan Nicole Sambuis
- Mercredi 20/4 Paléo lecture d'actes local Adh 17h30
Jean Marc Dufreney
- Samedi 23/4 Assemblée Générale de MG et repas
Salle Polyvalente Tous 18h00
Jean Marc Dufreney
- Mercredi 27/4 Permanence rencontre local Tous 17h30
Jo Duc

Recherche

Si vous avez un peu de temps à nous consacrer, nous recherchons des « bonnes volontés » pour transcrire des relevés de naissances et mariages **manuscrits** (une centaine d'années) sous format EXCEL.

Renseignements auprès de Jo DUC
0479598083 ou duc-joseph@wanadoo.fr

Un ami généalogiste nous a quittés



C'est avec tristesse que les membres de MAURIENNE GENEALOGIE ont appris le décès de notre ami

Albert RIVET.

Il a été des nôtres depuis la création de l'association et dès le départ il a été de ceux qui ont donné l'impulsion à la généalogie dans la vallée.

Profondément Mauriennois, Albert l'était. Né à Bonvillaret, village de la commune d'AITON, en 1928, il a effectué toute sa carrière dans la vallée de l'Arc. Facteur à Bonvillaret pour commencer, il a rejoint l'agence naissante du Crédit Agricole de St Michel de Maurienne comme directeur, poste qu'il n'a quitté que pour partir en retraite. Il a notamment suivi le développement de la station de Valloire et je le revois encore avec sa grosse sacoche remplie ou il mettait tout le numéraire qu'il avait collecté, les chèques n'étaient encore pas rentrés dans les mœurs ; certains soirs elle n'était pas suffisante.

Passionné par sa vallée et son histoire, les mots ne suffisent pas pour qualifier cette passion, il a assisté à toutes les conférences et nous a même présenté un thème qui lui tenait à cœur : la numismatique et son évolution dans le temps. Il nous a appris que l'on battait monnaie dans la vallée, à Aiguebelle.

En tant qu'administrateur de MG je voudrais mettre en avant son esprit altruiste et associatif : il connaissait les thèmes et les lieux de recherches des membres de l'association et il n'était pas rare de lui voir sortir de son cartable un ou plusieurs petits papiers vieillis par le temps, pour compléter les recherches entreprises par l'un d'entre nous.

C'est un grand ami et une source de connaissance qui ont disparu dans la grande famille des historiens locaux et des généalogistes.

A sa famille nous présentons nos sincères condoléances.
Pour Maurienne Généalogie,

André GRANGE

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale de

MAURIENNE GENEALOGIE

aura lieu le

samedi 23 avril à 18 heures

à la Salle Polyvalente de Villargondran

Le Capucin Gourmand nous accueillera ensuite

Réservez votre soirée du 23 avril!

Soyons terre à terre !

L'argent est, dit-on, le nerf de la guerre, et quoique profondément pacifistes, les dirigeants de Maurienne Généalogie ne peuvent s'empêcher de vous rappeler l'importance des cotisations pour une Association. Elles sont la preuve de la vitalité de celle-ci et aussi la promesse de davantage de réalisations. Alors, pour les rares qui ont encore oublié, merci de vous manifester auprès de notre « Picsou » qui vous en sera reconnaissante.

Recherches Italiennes

Mardi 8 février, la Salle Polyvalente de Villargondran accueillait les adhérents de Maurienne Généalogie pour une soirée-conférence sur le thème des « Recherches généalogiques en Italie ». André Grange et Désiré Marcellin en étaient les animateurs et nous ont présenté leurs travaux de manière agréable et très documentée.

Auparavant, en préambule à la conférence, Jean marc Dufreney nous a donné des nouvelles de l'Association, fait le point sur la saison en cours et les projets d'avenir.

Tout d'abord, une bonne nouvelle, apportée par madame Serain, la création d'un groupe de Généalogie à Modane. Bienvenue à tous.

- Les ateliers ont repris leurs activités et sont suivis de façon assidue.

- Le bulletin va sur sa lancée, pour le moment sans trop de problèmes, les articles n'ayant pas encore manqué. Il reste que les textes (ou projets de textes) et les photos restent les bienvenus. Chaque bulletin comportera un rappel aux adhérents et le prochain devra, en plus, insister sur la saison des cotisations qui bat son plein.

- Un prochain bulletin donnera l'état des relevés en cours.

- Conférences : le 8 mars, bilan moral et financier du 150me anniversaire avec projection d'un DVD (environ 50 minutes) diffusé à toutes les Associations ayant participé.

- le 10 mai : « Pollution en Maurienne au XXème siècle »

- Avril : pas de conférence en raison de l'Assemblée Générale qui aura lieu le 23 à la Salle Polyvalente.

- Tout l'été, pendant les vacances, les mercredis seront consacrés aux permanences et en particulier à l'accueil des adhérents extérieurs à la Maurienne.

- Le 10 septembre, nous organiserons le Conseil d'Administration du CEGRA (après que ces messieurs-dames aient eu peur de venir en Maurienne fin janvier pour l'AG qu'ils nous avaient demandé d'organiser !). Souhaitons leur que le 10 septembre, il n'y ait pas 80 cm de neige !

Après l'intervention de Jean Marc, ce fut au tour de Désiré Marcellin et André Grange d'entrer en lice. Ils nous ont présenté leurs travaux de manière agréable et très documentée.



Des conférenciers passionnés....

Tout d'abord, A. Grange nous a situé l'Italie sur le plan géopolitique :

- 20 régions
- les provinces qui correspondent aux départements français
- 8000 communes
- 3000 hameaux (frazione) équivalant aux paroisses
- Les lieux-dits

De 1805 à 1815, le Piémont, sous la domination napoléonienne est un département français et est donc assujéti à l'état civil et celui-ci est conservé aux archives d'état. L'état civil est rétabli en 1866 au Piémont, depuis 1809 en Toscane .

Les recherches sont plus compliquées qu'en France, du fait d'abord de l'attitude des Italiens face à la Généalogie. C'est d'ailleurs un mot qu'il ne faut jamais prononcer mais parler d' « uso storico », usage historique , ou de « storia della famiglia », histoire de la famille. Les sources sont diverses :

- Etat civil, en deux exemplaires (un en mairie, un au tribunal) depuis 1870, comprenant naissances, mariages, décès et consultables au-delà de 60 ans.

-Les recensements, très complets, qui décrivent le foyer, les âges des habitants et donnent des renseignements annexes, de 1860 à nos jours.

- Les registres d'émigration, détenus par les mairies, depuis 1870

- Les sources religieuses :baptêmes, mariages, décès en deux exemplaires depuis le Concile de Trente en 1545. Complets depuis 1580, en double exemplaire (paroisse et évêché), et un exemplaire aux archives diocésaines depuis 1830. Etat des âmes (stato delle anime) en dépôt à la paroisse.

- Les sources notariales : registre d'insinuation versé aux archives d'état au départ ou au décès du Notaire.

- Le cadastre donne le propriétaire ou le locataire d'un bien à partir de 1723. Pour la Savoie, en grande partie aux archives d'état de Turin.

- Archives militaires : registre des conscrits après 1848, journaux de marche des régiments.

- Registre des naturalisations : consultable en France (après 1930, Fontainebleau, avant 1930 Rue de Francs Bourgeois à Paris)

La difficulté ne vient pas des sources mais de la façon d'obtenir les renseignements. Dès l'abord, demander des renseignements généalogiques vous fait suspecter de je ne sais quel noir dessein et braque d'entrée votre interlocuteur. C'est dire qu'il faut user de toute sa diplomatie pour présenter sa requête : s'adresser à la bonne personne, présenter un dossier « tip-top ». La meilleure solution consiste à se rendre sur place et de contacter l' « historien local » du village qui peut, suivant les cas, servir d'introduction auprès des responsables des communes.

A la lumière de ces explications, on s'aperçoit que les recherches en Italie ne sont pas choses faciles mais nous savons tous que les généalogistes ne sont pas de ceux qui se découragent facilement et qu'ils font tout pour arriver à leurs fins.

L'exposé de Désiré Marcellin, qui a suivi celui d'André Grange, était surtout axé sur un phénomène gravissime pour l'Italie, et qui influe sur les généalogies et la perception qu'en ont les Italiens, l'émigration.

Créée en 1861, l'Italie est un pays pauvre et disloqué. Il faut attendre 1876 pour voir l'équilibre du budget, après la vente de tous les biens d'état et l'écrasement de toutes les couches sociales sous les impôts et les taxes. Il a fallu harmoniser 7 armées, 7 langues, 7 monnaies, 7 régions douanières. En 1861, sur 26 millions d'habitants, seuls 600000 parlent italien. L'Europe juge l'Italie comme « un pays de misérables analphabètes ».

En 1861, le droit de vote est lié à la fortune, ce qui conduit à ce que la plupart des italiens ne sont pas représentés (600000 titulaires du droit de vote)

Dès 1861, le peuple italien, dans une grande misère, commence à se tourner vers de nouveaux horizons en Europe et aux Amériques. Des réseaux d'émigration, qui vont vite devenir des réseaux d'usuriers et de négriers (avec la bénédiction de l'Etat) dont le seul but

est d'exploiter les candidats au départ. En 1888, une loi censée moraliser ces réseaux ne fait qu'officialiser leurs pratiques. Des pays étrangers, tel le Brésil, demandeurs de migrants, subventionnaient les migrations. En réalité, les subventions étaient détournées par les passeurs et n'allaient jamais aux exilés. Mais pour autant, les départs ne faiblirent pas, au contraire : de 50000 au début, le nombre monta à près de 200000. De 1882 à 1894, un million et demi d'italiens prit ainsi le chemin de l'exil. L'exode devient permanent à partir de 1887.

La misère, qui est génératrice d'exil, est encore accrue par des choix politiques douteux: après l'unification, en cinq ans, les effectifs de l'armée ont plus que doublé et l'Italie entretient 430000 hommes de ligne et 20000 territoriaux. Pour cela, tout est taxé, le pain, le sel, et bien sur, ce sont les pauvres qui en pâtissent le plus. Les économies d'état portent sur tout, et essentiellement sur le social.

Au fil du temps, et compte tenu de ces données économiques, l'exode ne va faire que croître. De 1901 à 1915, plus de trois millions et demi d'italiens ont quitté leur pays. Le chiffre baisse notablement lors de la première guerre mondiale (872000 en 1913, 479000 en 1914). Fin 1914, c'est 15 millions d'italiens qui ont émigré. La guerre ramène 800000 émigrés chez eux, uniquement des pays d'Europe mais 50000 refusent de défendre une patrie qui les a abandonnés.

L'entre-deux-guerres voit recommencer l'émigration, vers les Etats-Unis principalement. Puis bon nombre de pays instaurèrent des quotas (Etats-Unis, Brésil, Suisse) et seuls deux pays, l'Argentine (500000) et la France (1,2 millions) continuèrent à accueillir ces expatriés.

Après la deuxième guerre mondiale, l'exode devient colossal et intarissable : plus d'un million en France, 2330000 en Suisse, 381000 au Bénélux, 166000 en Angleterre, 500000 en Argentine, 125000 au Brésil, 500000 aux Etats-Unis et 1128000 en Allemagne. L'exode d'après guerre s'élève à 7 millions et demi, et au total, depuis 1876, ce sont 29 millions d'italiens qui ont quitté le sol natal. La Vénétie, la Lombardie, la Sicile et la Calabre sont les régions les plus touchées et il y a aujourd'hui de par le monde 60 à 70 millions d'individus d'origine italienne.

L'émigration en masse était pour la classe dirigeante de l'Italie une façon de réguler une démographie pléthorique en préservant ses revenus et ses privilèges. On peut considérer également que c'est une composante honteuse de l'Histoire de l'Italie, ce qui pourrait



...et un auditoire attentif !

expliquer que le sujet soit tabou et qu'il est effacé de la mémoire collective. Les malheurs, les souffrances et les misères des émi-

grants n'ont ému personne et les « restants au pays » se sont empressés d'oublier les partants.

L'Italie continue à se vider de son peuple originel. D'ici à une trentaine d'années, elle sera réduite à 37 millions d'habitants. Elle devra choisir entre vivre –très mal- avec 20 millions de personnes en moins ou accueillir 20 millions d'étrangers et leur culture. Déjà, les africains arrivent en masse pour travailler dans l'agriculture et cette immigration en forme d'invasion sera le problème le plus crucial que l'Italie aura à régler dans les décennies qui viennent.

Permanence rencontre



Le 26 janvier dernier, lors de la permanence rencontre, le Père Noël est passé une deuxième fois et nous a apporté une superbe imprimante-photocopieuse qui « mange » des formats A3 (29,7x42 cm)

Généalogie et Histoire ou Histoire et Généalogie ?

Il arrive que naissent des polémiques au sujet des rapports entre la Généalogie et l'Histoire (avec un grand H !), les tenants de la seconde considérant la première comme un art mineur ou un aimable divertissement.

Essayons d'analyser la situation : l'Histoire est faite par des hommes, lesquels se retrouvent tous dans des arbres généalogiques. Ces mêmes hommes subissent aussi les événements de l'Histoire et sont donc, en quelque sorte, modelés par eux. Sans la généalogie, nous ne saurions rien des familles royales qui ont élaboré l'histoire du monde, sans l'Histoire ces généalogies nous seraient indifférentes et d'ailleurs, elles n'existeraient pas (Rappelons que les premiers enregistrements d'état civil –ou assimilés- des « vulgum pecus », vous et moi, ne date que de la fin du XVIème siècle !).

L'Histoire nous aide à situer nos ancêtres et lorsque nous tombons sur un lointain aïeul né, par exemple, le 14 juillet 1789, on se dit « tiens ! », et celui qui est né en Savoie le 14 juin 1860 a été le dernier Sarde de la commune. Le lendemain, il était français!

On pourrait dire en conclusion que si l'Histoire est une échelle qui nous permet de grimper à nos arbres, la généalogie permet, elle, de situer les individus sur les barreaux de cette échelle.

Renvoyons donc les laudateurs et les détracteurs de l'une et de l'autre non pas dos à dos mais bien la main dans la main, ils sont faits pour travailler ensemble!

Tout peut changer

A Epierre, fin XIX^{ème} siècle, le docteur DREYER-DUFER était aussi homme politique de gauche, anti clergé. Nous avons retrouvé la plaque émaillée de ses horaires qui confirme les dires des anciens : il accordait la gratuité des visites à l'heure de la messe pour que les gens n'assistent pas à celle-ci. Mais voici la requête qu'il déposa auprès du tribunal de Saint Jean de MAURIENNE en 1919 :

*-Retrancher des registres de l'état-civil les deux prénoms de Luther et Brutus de son fils né à Epierre le quinze juillet mil neuf cent huit car il prétend que ces prénoms portent préjudice à son fils qui se destine à une **carrière ecclésiastique!** (le premier prénom est Moïse)*

Seule la suppression du prénom Luther fut acceptée car il n'est pas le nom d'un personnage de l'histoire ancienne et qu'au surplus ayant été le chef de la réformation religieuse en Allemagne, il pouvait répugner à un catholique de le porter.

Brutus, lui, est bien un personnage de l'histoire ancienne avantageusement connu pour son rôle politique. (*Il participa au meurtre de son père adoptif, Jules César ! ndlr*)

Le Docteur DREYER-DUFER eut un autre fils qui fut **missionnaire** !

Relevé par Thierry Deléan.

Un monument méconnu

(Souvenirs d'un enfant de Saint Michel de Maurienne)

Ce monument dédié à Roger de Créqui Montfort de Courtivron a été installé en 2010 à son emplacement actuel dans le cimetière militaire de Saint Michel de Maurienne où étaient enterrées les victimes de la catastrophe ferroviaire de 1917 avant d'être déplacées à la nécropole militaire de la Doua à Villeurbanne.

Il était auparavant érigé sur l'endroit-même où le corps de Roger de Créqui Montfort a été retrouvé, c'est à dire à moins de cent mètres de là, sous la route du cimetière dans une propriété privée attenante à celui-ci. Depuis ce temps il avait noirci, oublié sous une envahissante couverture de lierre.

J'avais dix ans en 1944.

Dans cette propriété et le pré voisin, les allemands avaient creusé tout un réseau de tranchées au parcours sinueux, certaines parties étaient couvertes et constituaient de petits locaux souterrains.

J'habitais dans le vieux Saint Michel à quelques pas de là, environ cent cinquante mètres, rue Saint Marcellin. Cette rue ainsi que le vieux bourg étaient très peuplés et les enfants étaient nombreux.

Alors je me souviens de cette époque – ou plutôt j'en ai quelques souvenirs précis et aussi d'autres plus flous – par exemple : qui était avec moi ce jour-là ? Je n'étais pas seul, y avait-il mon plus jeune frère (aujourd'hui décédé), et des copains, mais lesquels ? Nous étions trois ou quatre. Les allemands étaient partis et ces tranchées constituaient un terrain de jeux formidable, peut-être de cache-cache.

La terre enlevée des tranchées et rejetée sur les bords formait de gros talus.

En courant sur l'un de ces talus, je bute sur un soulier qui sort de terre. Je tape dedans... Je tire pour essayer de le sortir..Impossible !

Dans quel état d'esprit étions-nous pour que nous ayons besoin d'en parler aux parents, je ne sais plus très bien : jusque là, notre

enfance s'était déroulée en période de guerre avec la présence des soldats, italiens puis allemands; les horreurs de la guerre, (dont le bombardement de Saint Michel) ont fait que peut être, un pressentiment, un soupçon mêlé de crainte nous ont incité à en parler.

Alors les recherches ont été faites.

Après cela, je me souviens très précisément de ce qui a été dit : «c'est le pied d'un cadavre qui sortait de terre L'homme a été entermé vivant car ses mains étaient accrochées à des racines.»

Le curé de l'époque Joseph Favre, avait une servante. Celle-ci a dit que du presbytère (qui n'est pas très éloigné), elle a entendu des cris terribles et elle était persuadée que c'était ceux d'un homme supplicié.

Les allemands voulaient certainement faire parler leur victime pour obtenir des renseignements sur le maquis. Ils devaient être à cette époque très agressifs car en pleine déroute et harcelés par celui-ci.

André VIGNOUD



ICI A ÉTÉ EXÉCUTÉ ET ENTERRÉ
PAR LA WEHRMARCHT LE 24 AOUT 1944 :
ROGER DE CREQUI MONTFORT DE COURTIVRON
ASPIRANT AU 312^e RI, INGENIEUR A LA
SAUSSAZ, AGÉ DE 27 ANS.
SON CORPS, RESTÉ 5 SEMAINES EN TERRE,
A ÉTÉ RETROUVÉ INTACT ICI MÊME
LE 27 SEPTEMBRE 1944.
4 OCTOBRE 1916 - 24 AOUT 1944

CITE A L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE
AVEC LE MOTIF SUIVANT:
ARRÊTÉ PAR LES ALLEMANDS ALORS
QU'IL TENAIT DE REJOINDRE LE MAQUIS
DE SAVOIE A FORCÉ L'ADMIRATION
DE SON ENNEMI PAR SON ATTITUDE
REFUSANT DE PARLER, DEMANDANT A
ÊTRE TRAITÉ ET A MOURIR EN SOLDAT
FUSILLÉ LE 24 AOUT 1944